



# Le Saint-Siège

---

**MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS  
À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA FONDATION DE  
L'INSTITUT PONTIFICAL ORIENTAL ET DE LA  
CONGRÉGATION POUR LES ÉGLISES ORIENTALES**

*A mon vénéré frère le cardinal Leonardo Sandri,  
grand chancelier de l'institut pontifical oriental*

A l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'institut pontifical oriental, quelques mois après la fondation également centenaire de l'institution de la Congrégation pour l'Eglise orientale (cf. Benoît XV, Motu Proprio *Dei Providentis*, 1<sup>er</sup> mai 1917), j'ai le plaisir de vous adresser, vénéré frère, ainsi qu'à toute la communauté académique, mes salutations cordiales.

En anticipant de presque un demi-siècle le décret conciliaire *Orientalium Ecclesiarum*, mon vénéré prédécesseur voulut attirer l'attention sur l'extraordinaire richesse des Eglises orientales en fondant, précisément ici, à Rome, le 15 octobre 1917, l'Institut pontifical oriental. Même au cœur de l'agitation du premier conflit mondial, le Pape sut réserver aux Eglises d'Orient une attention spéciale.

Pour cette fondation, Benoît XV se référa à l'ouverture à l'Orient commencée lors du congrès eucharistique de Jérusalem de 1893, avec le vœu de créer un centre d'études qui devait être — comme il l'a ensuite affirmé dans le document fondateur — «un siège approprié d'études supérieures sur les questions orientales», destiné à former «également les prêtres latins qui voudront exercer le ministère sacré auprès des orientaux». Dès le début, on voulait que «ce centre d'études [soit] ouvert également aux orientaux, qu'ils soient unis ou qu'ils soient ceux que l'on appelle orthodoxes», de sorte que «[progresse] en même temps, et dans une égale mesure, l'exposition de la doctrine catholique et de la doctrine orthodoxe» (Benoît XV, Motu Proprio *Orientalis catholici*, 15 octobre 1917: AAS 9 [1917], 532). Avec cette dernière précision, le fondateur plaçait la nouvelle institution dans un horizon que nous pouvons qualifier aujourd'hui d'éminemment œcuménique.

Pour résoudre les problèmes initiaux de l'institut, Pie XI, accueillant la suggestion du premier président, le bienheureux Ildefonso Schuster, décida en 1922 de le confier à la Compagnie de Jésus (Lett. *Decessor Noster*, 14 septembre 1922: AAS 14 [1922], 545-546), puis il assigna à l'institut, près de la basilique Sainte-Marie-Majeure, un siège propre, qui ouvrit ses portes le 14 novembre 1926.

En 1928, avec l'encyclique *Rerum Orientalium* sur la promotion des études orientales, le Pape invitait chaleureusement les évêques à envoyer des étudiants à l'institut oriental, afin de garantir dans chaque séminaire la présence d'un enseignant capable de transmettre au moins certains éléments d'études orientales (cf. AAS 20 [1928], 283-284). Cette encyclique fut suivie, moins d'un mois plus tard, du Motu Proprio *Quod maxime*, par lequel les instituts biblique et oriental étaient associés à l'université grégorienne (cf. AAS 20 [1928], 310). L'année suivante, Pie XI procédait à la fondation, à côté de l'institut oriental, du collège *Russicum*, dont il confiait également la direction à la compagnie de Jésus (cf. Const. ap. *Quam curam*, 15 août 1929: AAS 22 [1930], 146-148).

Depuis lors, la plus grande nouveauté a été, en 1971, la fondation de la faculté de droit canonique oriental, jusqu'ici la seule existante (cf. Congr. pour l'éduc. cath., décr. *Canonicae Orientalium*, 7 juillet 1971: AAS 63 [1971], 791-792), à côté de celle qui s'identifiait à l'institut et qui, à partir de ce moment, fut désignée comme faculté de sciences ecclésiastiques orientales, organisée en trois sections: théologique-patristique, liturgique et historique.

Une autre nouveauté importante fut ensuite le transfert — qui eut lieu en 1993 — du titre de grand chancelier de l'institut oriental par le préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique au préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales. Ainsi, restant ferme la compétence proprement académique sur l'institut exercée par la Congrégation pour l'éducation catholique, les deux institutions «orientales», par ailleurs nées la même année, étaient appelées à «promouvoir une plus étroite collaboration et unité d'intentions» au service de l'Orient chrétien (Rescrit de la secrétairerie d'Etat, 31 mai 1993).

Ce regard sur l'histoire nous conduit à nous interroger sur la mission que devra accomplir cet institut à l'avenir.

Si, à ses débuts, un certain conflit entre l'étude et la pastorale fut perçu, aujourd'hui, nous devons reconnaître que cette antinomie n'existe pas. Il ne s'agit pas de dire «*aut... aut*», mais «*et... et*». J'invite donc les enseignants à mettre à la première place de leurs engagements la recherche scientifique, à l'exemple de leurs prédécesseurs, qui se sont distingués dans la production de contributions prestigieuses, de monographies érudites, d'éditions soignées des sources liturgiques, spirituelles, archéologiques et canoniques, et même d'audacieuses œuvres collectives, comme la publication des Actes du *Concilium Florentinum* et l'édition critique des *Anaphorae Syriacae*. De plus, chacun connaît la contribution que les enseignants de l'institut ont apportée, d'abord à la rédaction des documents conciliaires *Orientalium Ecclesiarum* et *Unitatis*

*redintegratio* (1964), et ensuite à la préparation du *Codex Canonum Ecclesiarum Orientalium* (1990).

D'autre part, les temps que nous vivons et les défis que la guerre et la haine lancent aux racines mêmes de la coexistence pacifique dans les terres martyres d'Orient, voient l'institut encore une fois, exactement comme il y a cent ans, au centre d'un carrefour providentiel.

Tout en maintenant intactes l'attention et l'application à la recherche traditionnelle, je vous invite tous à offrir à ces Eglises et à toute la communauté ecclésiale la capacité d'écoute de la vie et de réflexion théologique pour aider à en soutenir l'existence et le chemin. Un grand nombre des étudiants et des professeurs ressentent ce moment important de l'histoire. Cet institut, grâce à la recherche, à l'enseignement et au témoignage, a la tâche d'aider nos frères et sœurs à renforcer et à consolider leur foi devant les terribles défis qu'ils doivent affronter. Il est appelé à être le lieu propice pour favoriser la formation d'hommes et de femmes, séminaristes, prêtres et laïcs, en mesure de rendre compte de l'espérance qui les anime et les soutient (cf. 1 P 3, 15) et capables de collaborer à la mission réconciliatrice du Christ (cf. 2 Co 5, 18).

J'exhorte les enseignants à demeurer ouverts à toutes les Eglises orientales, considérées non seulement dans leur ancienne configuration, mais également dans leur actuelle diffusion et dispersion géographique parfois tourmentée. De plus, en ce qui concerne les vénérables Eglises orientales, avec lesquelles nous sommes encore en chemin vers la pleine communion et qui poursuivent leur chemin de façon autonome, l'institut pontifical oriental a une mission œcuménique à accomplir, à travers le soin des relations fraternelles, l'étude approfondie des questions qui semblent encore nous diviser et la collaboration effective sur des thèmes d'importance fondamentale, en attendant que, quand le voudra le Seigneur et de la manière que lui seul connaît, «tous soient un» (Jn 17, 21). A cet égard, la présence croissante d'étudiants appartenant aux Eglises orientales non-catholiques confirme la confiance que celles-ci placent dans l'institut oriental.

D'autre part, la tâche de l'institut est également de faire connaître les trésors des riches traditions des Eglises orientales au monde occidental, de sorte que celles-ci soient compréhensibles et puissent être assimilées.

Constatant que de nombreux étudiants des divers collèges orientaux de Rome fréquentent des universités dans lesquelles ils reçoivent une formation qui n'est pas toujours pleinement en harmonie avec leurs traditions, j'invite à réfléchir sur ce qui pourrait être fait pour combler cette lacune.

Avec l'écroulement des régimes totalitaires et des diverses dictatures, qui, dans certains pays, a malheureusement créé des conditions favorables à la diffusion du terrorisme international, les chrétiens des Eglises orientales font l'expérience du drame des persécutions et d'une diaspora

toujours plus préoccupante. Personne ne peut fermer les yeux sur ces situations. En tant que portion de «l'Eglise en sortie» (cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, nn. 20-24), l'institut oriental est appelé à se placer dans une attitude d'écoute orante, pour percevoir ce que le Seigneur veut en ce moment précis et, en cohérence avec le *magis* ignacien, chercher de nouvelles voies à parcourir. Il s'agira, par exemple, d'encourager les futurs pasteurs à insuffler à leurs fidèles orientaux, où qu'ils se trouvent, un amour profond pour leurs traditions et leur rite d'appartenance; et, en même temps, de sensibiliser les évêques des diocèses latins à prendre en charge les fidèles orientaux géographiquement déplacés et privés de leur hiérarchie, en assurant aux personnes et aux familles une assistance spirituelle et humaine adéquate.

J'adresse à la Compagnie de Jésus une invitation chaleureuse à mettre en œuvre, avec les moyens nécessaires aujourd'hui, ce que Pie XI prescrivait déjà en 1928 à propos du Consortium grégorien, destiné à favoriser, avec une remarquable économie d'hommes et de moyens, une plus grande unité d'intentions. A côté de la *missio* mise en œuvre, respectivement par l'université grégorienne et par l'institut biblique, il existe celle, non moins importante de l'institut oriental. Il est donc urgent de garantir à cette institution un noyau stable de formateurs jésuites, auxquels d'autres pourront se joindre de manière louable. S'inspirant de la pédagogie ignacienne et s'appuyant sur un discernement communautaire fécond, les membres de la communauté, aussi bien religieuse qu'académique, sauront trouver les formes les plus adaptées pour initier à la discipline austère de la recherche et aux exigences de la pastorale ceux que les Eglises voudront leur confier.

En m'unissant à l'action de grâce envers Dieu pour le travail accompli au cours de ces 100 ans, j'espère que l'institut pontifical oriental poursuivra sa mission avec un élan renouvelé, en étudiant et diffusant avec amour et honnêteté intellectuelle, avec une rigueur scientifique et une perspective pastorale, les traditions des Eglises orientales dans leur diversité liturgique, théologique, artistique et canoniste, répondant toujours mieux aux attentes du monde d'aujourd'hui pour créer un avenir de réconciliation et de paix. Avec ces vœux, je vous donne de tout cœur, vénéré frère, ainsi qu'à toute la communauté de cet institut, une bénédiction apostolique particulière.

*Du Vatican, le 12 octobre 2017*

**François**